



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Vol Libre du 10 mars 2018 à Carcassonne

SOMMAIRE DU DOCUMENT :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale
- Rapport moral (hors rapport financier)
- Rapport financier
- Rapport d'activité Ligue



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports

190 Rue Isatis

BP 81908

31319 Labège

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Vol Libre du 10 mars 2018 à Carcassonne

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil des participants
2. Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2016 – Vote
3. Rapport moral – Vote
4. Validation de la cooptation d'un nouveau membre du Comité Directeur – Vote
5. Rapport financier – vote
6. Présentation du budget prévisionnel 2018
7. Présentation des actions 2018
8. Remise d'une récompense à Pierre Rémy pour ses titres de champion du monde et Champion de France 2017

ANNEXES :

Diffusées en même temps que les convocations :

Rapport moral

Rapport financier

Budget prévisionnel 2018

Rapport d'activités 2017

Maison des sports, 190 rue Isatis, BP 81 908, 31319 LABEGE CEDEX

Association loi 1901 affiliée à la FFVL numéro d'inscription 9619

N° SIRET : 82843149400016 / N° RNA : W062010328

E-mail secretariat@lovl.fr Site : www.lovl.fr

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Quorum

128 structures font partie de la Ligue Occitanie de Vol Libre représentant au total 17227 voix pour les votes. Le quorum est de 32 structures et 9077 voix.

Avec 37 structures présentes ou représentées ce jour (9347 voix), le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut se tenir.

Mot d'accueil du Président de la Ligue

Sont excusés :

- Carole Delga - Présidente de la Région Occitanie
- Guy Debuissou – Président du CROS Midi-Pyrénées

Éric Irvoas, Président de la Ligue Occitanie de Vol Libre, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

L'horaire et le timing sont très serrés, la cause est indépendante de notre volonté et due à l'occupation de toutes les salles environnantes ; la date étant propice aux Assemblées Générales. La prochaine Assemblée Générale se fera sur la journée afin de pouvoir mieux débattre et faire connaissance.

Après dans le rapport moral, il fait un rapide point sur les dernières évolutions de la liquidation de l'ex Ligue Languedoc Roussillon de Vol Libre. A ce jour cette liquidation n'est toujours pas achevée. La Ligue a décidé d'engager une procédure contentieuse. Sans réponse, la Ligue fera un référé en justice. Cette procédure vise le Président de l'ex Ligue Languedoc Roussillon de Vol Libre également mandataire liquidateur de l'ex Ligue Languedoc Roussillon de Vol Libre à savoir Yves Gilles.

Vote

Plusieurs votes devant avoir lieu au cours de l'Assemblée Générale, le secrétaire général demande si quelqu'un s'oppose au vote à main levée. Comme il n'y a pas d'objection, tous les votes se feront à main levée.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016 – VOTE

Aucune remarque n'étant faite au sujet de ce rapport, il est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL – VOTE

Le rapport moral ne suscitant aucune question, il est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

VALIDATION DE LA COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR – VOTE

Le décès de Jean-Marie Viala, les démissions de Didier Servat, Jean-Marc Gordon et Richard Janot laissent des places vacantes au sein du Comité Directeur. Les personnes souhaitant s'investir dans le fonctionnement de la Ligue peuvent faire acte de candidature auprès de la Ligue (secretariat@lovl.fr) Louis Mesnier ayant pris la responsabilité de la commission sites de pratique, se retrouve tout seul pour gérer l'ensemble des sites de pratique de la Région Occitanie.

De ce fait, le Comité Directeur lors de sa réunion du 2 février 2018 a décidé de coopter Pierre Roussotte comme membre du Comité Directeur et membre de la commission sites de pratique (sites situés en ex LLRVL).

Les statuts prévoient qu'en cas de cooptation en cours d'année, celle-ci soit validée par un vote lors de l'Assemblée Générale qui suit la cooptation.

Il est donc demandé à l'assemblée si elle approuve cette cooptation. Elle est approuvée à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER – VOTE

Afin d'alléger le travail du trésorier et avoir un suivi professionnel avec une garantie d'expertise, la Ligue a sollicité les services d'un comptable au sein de PSA31 qui travaille dans les locaux de la Maison des Sports de Labège.

Lors de la présentation du rapport, les points suivants sont abordés et éclaircis :

- Du fait de l'élection du Comité directeur fin mars 2017, de son installation progressive et de l'arrivée de nouveaux élus, avec un nouveau mode de fonctionnement qui se met en place progressivement, la Ligue a reçu peu de demandes de financement des clubs et acteurs du vol libre en Occitanie en 2017 ; cependant, comme convenu lors de la dernière AG de l'ex ligue de Midi-Pyrénées, les actions de formation et relatives à la compétition en matière de parapente ont pu être maintenues. Quelques autres actions ont été aussi réalisées, jeunes et scolaires, sites, handi.

Le président lors de rencontres avec la DRJSCS et la direction des sports du Conseil régional a fait part de ces difficultés et a indiqué que toutes les actions prévues en 2017 dans les demandes de financement seraient réalisées dont une partie sur les premiers mois de 2018. Le principe a été acté lors de ces rencontres par nos interlocuteurs.

- Les frais occasionnés par le déplacement de l'Équipe Technique Régionale ont toujours existé et avec à peu près le même ordre de grandeur en pourcentage par rapport au budget globale de la Ligue. Ils n'étaient jamais mentionnés auparavant et cette nouvelle présentation est plus transparente et montre le travail accompli par cette équipe au sein de la Ligue et en divers points de la Région Occitanie.

Aucune remarque n'étant faite sur le rapport financier, il est soumis au vote de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018

Pas de remarque concernant ce budget et sera amendé au fil des mois en fonction des dossiers d'instruction relatifs aux lignes des crédits publics.

PRESENTATION DES ACTIONS 2018

Les différents responsables de commissions présentent un rapide bilan pour 2017 et les projets 2018. Ces derniers n'étant pas tous connus, la liste n'est pas exhaustive.

REMISE D'UNE RECOMPENSE A PIERRE REMY POUR SES TITRES DE CHAMPION DU MONDE ET CHAMPION DE FRANCE 2017

Tous les sujets ayant été abordés, Éric Irvoas, Président de la Ligue Occitanie de Vol Libre, convie l'assemblée à un pot de l'amitié au cours duquel la Ligue Occitanie félicite par un cadeau Pierre Rémy qui

est le premier pyrénéen et premier parapentiste Français à cumuler la même année le titre de Champion du monde et Champion de France.

Les applaudissements sont chaleureux et nourris.

Tous lui souhaitent le meilleur pour 2018 et de futurs nombreux titres.

Fin de l'Assemblée Générale à 16h00.

Carcassonne, le 10 mars 2018

Éric Irvoas
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Irvoas', written in a cursive style.

Jean-Luc Lomon
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lomon', written in a cursive style.



Assemblée générale du 10 mars 2018

Sommaire

Assemblée générale du 10 mars 2018.....	1
Rapport moral.....	2
Les priorités de l'olympiade.....	4
Quelques données de la ligue Occitanie	5
Rapport financier.....	6

Rapport moral

Premier rapport moral du président de cette ligue Occitanie de Vol Libre au nom du Comité directeur que vous avez élu il y a 11 mois.

Cette année 2017 fût une année courte, une année d'apprentissage, une année de mise en place et d'ajustement, mais aussi (et surtout ?) une année d'agacements que nous espérons vivement voire définitivement solutionnés en 2018.

Je rappelle que le lancement de la ligue s'est fait dans un contexte compliqué avec 2 identités marquées et bien différentes :

- la ligue MP, homogène, ne rassemblant que des volants
- la ligue LR nettement plus hétérogène et composée en grande majorité de kiteurs naviguant et dont l'essentiel de son action leur était principalement orientée, ceci dans un contexte de perte de délégation du haut-niveau du kite marin.

Cette année, d'une durée effective de 8 mois, ne nous a pas été facile pour accompagner le réseau quand on part d'une quasi feuille blanche et en si peu de temps, je sais que certain.e.s se sont demandé.e.s ce que faisait la ligue en 2017.

Durant ces 8 mois, il nous a fallu d'abord apprendre : apprendre à nous connaître, apprendre à travailler ensemble, apprendre à travailler avec de nouvelles méthodes, apprendre à travailler avec de nouveaux partenaires. Les distances, l'éloignement, les pratiques, les changements d'interlocuteurs sont des facteurs de complexité dont certains ne sont pas encore résolus, comme l'organisation interne de la direction des sports du CR Occitanie.

Puis la mise en place de la ligue a également demandé du temps.

En premier lieu, des modes d'organisation nouveaux qu'il faut stabiliser soit :

- une forte délégation aux huit commissions composées chacune d'él.u.e.s et d'un.e cadre technique affecté.e,
- des commissions qui sont à partir de 2018 autonomes budgétairement et décisionnellement (ce n'est pas le président qui prend les décisions pour tout !).

Ensuite par la mise en place d'une équipe technique qui, suite au départ d'Éric Wyss, n'est stabilisée dans son effectif et dans son organisation que depuis décembre 2017 et sous la coordination de Laurent Chamerat.

Mais pour autant, nous avons continué à mener certaines actions que nous n'avons pas voulu interrompre :

- la formation fédérale, la compétition et le Haut-Niveau dont j'avais demandé en MP qu'il n'y ait pas d'interruption après la dissolution de la ligue et de pouvoir accueillir des sportifs du LR,
- les kiteurs qui malgré les aléas n'ont pas cessé de mener un grand nombre d'actions (souvent également en matière de formation et de compétition), sans oublier nos ami.e.s deltistes, cerf-volistes et boomerang,
- et puis des actions diverses comme celle en faveur des personnes handicapées qui ont été menées avec réussite,
- etc.

Autre question importante et qui n'est hélas pas encore achevée : la dissolution des ligues et l'affectation de leurs biens.

Pour Midi-Pyrénées, en juin 2017 les opérations de dissolution étaient réglées, les transferts à la LOVL des avoirs, financiers et matériels, terminés.

Avec l'ex ligue Languedoc-Roussillon, à ce jour 10 mars 2018, la liquidation n'est toujours pas réalisée bien que l'AG de dissolution eût lieu il y a 1 an en mars 2017. Concernant les transferts, si nous avons reçu, tardivement en automne après de fermes négociations avec la FFVL, une renonciation partielle au profit de la LOVL, ils ne sont pas encore juridiquement réalisés. Cela est dû à l'absence de travail de la commission de liquidation provenant du fait de la rétention d'informations, des pièces juridiques et de certains matériels par le président de l'ancienne ligue.

Ceci est désormais inacceptable, d'autant que nous avons concédé à l'incitation vigoureuse de la FFVL, à la demande personnelle de l'ancien président pour lui vendre un véhicule et une remorque pour son usage propre. En outre, il a fait part également d'autres demandes de récupération de matériels de l'ex ligue en vue de monter un club-école de parapente. Je lui avais indiqué que toute demande de sa part serait étudiée avec bienveillance comme celle de n'importe quel club par le CD de la ligue mais ni plus, ni moins. Manifestement cette réponse, que je lui répété dit de vive voix fin novembre 2017, n'a pas

LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE – RAPPORT MORAL

suffi ; mais il est hors de question de lui formuler quelque proposition, ne serait-ce que par respect d'équité avec l'ensemble des clubs du réseau.

Face à tant de mauvaise volonté et d'atermoiements, le CD de la ligue du 3 février 2018 a décidé, avec désolation, de lancer une procédure judiciaire à son encontre pour retrouver les biens de la ligue. En outre, comme la cession d'un véhicule et d'une remorque était soumise à la bonne réalisation du transfert, il n'en est désormais plus question.

Je dois exprimer personnellement et au nom de mes collègues notre agacement général depuis plus de 2 ans et demi que cette question est sur la table, la perte de temps, la débauche d'énergie inutile et démotivante.

Heureusement des appuis sont bien présents de la part de nos partenaires « traditionnels ». D'abord un mot de à notre Fédération qui a bien voulu nous donner un coup de main substantiel et bien utile en trésorerie lors du démarrage témoignant de la présence à nos côtés des instances fédérales. D'autre part, nos partenaires publics, DRJSCS et le Conseil régional Occitanie ont apporté leur soutien financier significatif dans cette période charnière et de rodage ; à ce titre, je dois noter l'accentuation de l'appui de ces deux partenaires sur le Haut-Niveau parapente qui nous permet désormais d'avoir des ressources conséquentes pour les pilotes et avec des résultats qui n'ont pas trainés.

Enfin je ne voudrai pas terminer ce court rapport sans deux notes.

L'une grave avec plusieurs accidents mortels survenus au court de l'année 2017 et qui nous ont touché directement avec le décès de Jean-Marie Viala, qui venait d'être élu et avait en charge au CD de la ligue l'Espace aérien ; j'ai une pensée pour lui, sa famille, et ses copains et copines du club Cabri'Air,

L'autre plus gaie avec la réussite du pilote bigourdan, Pierre Rémy qui en plus a cumulé dans la même année, fait exceptionnel, 2 titres : champion du Monde et champion de France 2017. Bravo évidemment à lui, on lui dira de vive voix à la fin de l'AG, mais aussi des félicitations spécifiques pour ceux qui l'ont formé et accompagné depuis des années : son club et son ex. président, Jean-Louis Lalanne et le cadre technique Laurent Chamerat.

La saison 2018 s'ouvre, notre première année pleine, avec la furieuse envie d'agir dans cette grande et belle région. Déjà nous avons programmé dès à présent de nombreux motifs d'optimisme ; je laisse désormais la parole à mes collègues du Comité directeur qui vont présenter via leurs synthèses les actions qui sont programmées pour cette nouvelle année.

Bonne année 2018, bons vols et bons runs, bien entendu en toute sécurité.

Eric IRVOAS

Président de la ligue Occitanie de Vol Libre

president@vol-libre-midi-pyrenees.fr

Les priorités de l'olympiade

Promouvoir les disciplines du Vol Libre auprès des jeunes, filles et garçons en âge scolaire, les sensibiliser aux différentes pratiques

C'est la priorité numéro 1 de la ligue Occitanie de Vol Libre. C'est notre avenir que nous mettons en œuvre, l'équipe du comité directeur composée de Régine, de Marie-Agnès, de Chris et de Michel a toute ma confiance et mon appui.

Comme tous, ils ont déjà commencé à œuvrer courant 2017 et pour affirmer notre volonté et marquer notre cohérence, nous avons décidé en réunion de Comité directeur d'accompagner de manière significative les initiatives qui proviendraient des clubs. Pour ce faire, nous avons doublé le budget initialement alloué pour des actions en 2018.

Faciliter l'accès à la compétition et développer le sport de haut-niveau

Si l'année 2017 a été faste, **il nous faut maintenant pérenniser et capitaliser pour l'avenir** avec d'autres pilotes accompagnant Pierre Rémy.

Pour la première année, **nous mettons en œuvre en Occitanie dès 2018 une véritable filière compétition** depuis la formation à l'accès à la compétition jusqu'au championnat du Monde ! En outre dans la continuité de ce qui était en démarrage avec l'équipe de ligue Midi-Pyrénées ces dernières années, l'intégration équipe de ligue et Pôle Espoir de Font Romeu va être accentuée, sans compter qu'il est probable que dans un avenir très proche (discussions en cours pour 2019) le Pôle Espoir soit rattaché à la ligue Occitanie de Vol Libre, en partage avec la FFVL.

Brigitte et Laurent présentent dans le rapport d'activité, le riche programme 2018.

Consolider et diversifier la formation des pilotes au sein des clubs

L'ex CD de Midi-Pyrénées avait décidé qu'il n'y ait pas d'interruption de la formation parapente des pilotes en 2017, ce que nous avons fait grâce à Dominique qui a pris le dossier à bras le corps avec l'appui de Laurent. Décision importante car nous avons pu assurer la « continuité du service » pour les pilotes de nos clubs et au-delà, désireux de se perfectionner.

Avec nos deux RRF en Occitanie, Dominique et Patrick, nous avons décidé d'amplifier la formation par la diversification de l'offre, l'accroissement du nombre et des modules, par la répartition, autant que faire se peut, des sessions de formation sur l'ensemble de la région.

Les autres formations ne sont pas oubliées. Des initiatives sont prises dans le kite par Patrick, Jean-Michel et Stéphane, l'actualité récente concernant le kite nautique ne nous empêche pas de répondre aux clubs, c'est même une source de réactivité et d'imagination. Patrick, concernant le domaine « handi » s'emploie aussi de son côté à développer ces formations, un effort devra être fait pour étendre celle-ci à l'ensemble de la région. Enfin les disciplines dites « minoritaires » sont souvent très actives et c'est le cas tout particulièrement du cerf-volant avec un Michel qui ne lésine pas à relever les manches, d'ailleurs des coups de main ne lui seraient pas inutiles...

Enfin la question de la sécurité qui est très liée à la formation. Nous avons donc décidé de nous engager fermement sur cette question et pour cela Pierre-Henri, en lien avec les RRF et avec l'appui d'Alain, est chargé de la mobilisation régionale et d'actions spécifiques de terrain.

Notre région Occitanie est un territoire privilégié pour former les pilotes : sites, aérologie, formateurs et cadres techniques, nous allons tout faire pour promouvoir ces atouts.

Evénements et communiquer en direction de la population et des acteurs publics et privés concernés

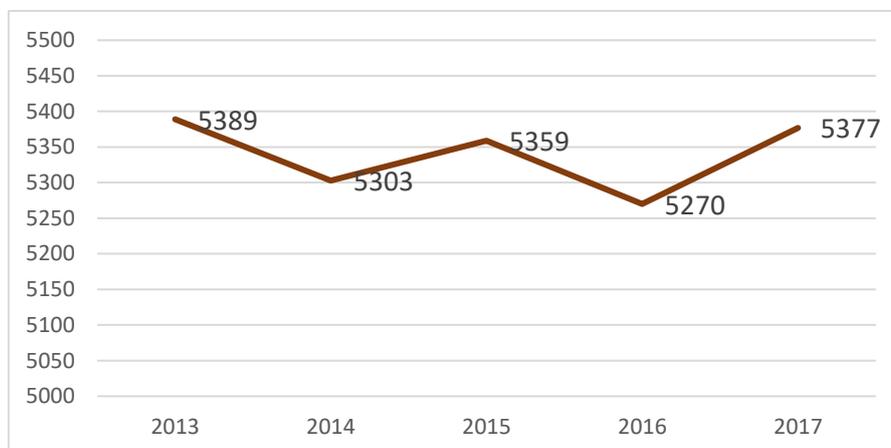
Nouvelle appellation, pour communiquer et diffuser les pratiques du Vol Libre auprès de tiers, de partenaires, de faire connaître et rendre attractif le Vol Libre. Ainsi toutes les initiatives des clubs qui permettent de promouvoir le Vol Libre autour d'eux, dans les départements, la région, pourront dans ce cadre faire l'objet d'un appui de la ligue. Christian a accepté de se charger de ce travail, dès à présent, nombre de clubs ont fait part de projets et d'actions qui vont en ce sens sur les supports air / terre / eau.

La commission communication est mobilisée en appui de Christian.

Quelques données de la ligue Occitanie

Fin 2017, la ligue Occitanie recensait 125 structures clubs, clubs écoles, structures professionnelles pour l'ensemble des disciplines.

Concernant les licencié.e.s, leur nombre (des deux ex-ligues confondues) a progressé de 2% par rapport à 2016, mais sur une échelle plus étendue de quelques années, reste globalement stable.



Par type de licences (regroupées) et type de pratique

Type de licence	Kite	Volant
Activité encadrée	12	436
Educenciel		307
Journées contact		137
Moniteurs	29	115
Pratiquants biplace		305
Jeunes	112	117
Pratiquants	410	1596
Primo licence	176	516
Licence 9 jours	376	632
SS/Total type de pratique	1115	4161
Pratiquants Boomerang		9
Pratiquants Cerf-volant		35
SS/Total B + CV		44
Non pratiquant		57
Total général licences	5377	

Les pratiques principales se répartissent à 21% kite et 79% activités volantes.

Par rapport à 2016, la diminution du volume de licence Kite représente en 2017 une baisse de 9,2%.

Celle-ci est nettement compensée par la hausse des autres pratiques.

Evolution (mais en trompe l'œil) du nombre de licencié.e-s femmes

La proportion de femmes licenciées est stable en 2017 par rapport à 2016, elles représentent 19% et une évolution de +0,2%. Si l'on met en perspective avec l'ex ligue Midi-Pyrénées, la progression serait de l'ordre de 3% provenant vraisemblablement de la pratique du kite nautique par les femmes, plus importante que les pratiques volantes.

Concernant les jeunes, on enregistre une nette baisse du nombre de licenciés (- de 18 ans comme - de 21 ans) de 4,6% pour les premiers et de 5,8% pour les seconds. Cela ne peut que nous renforcer dans la priorité affichée du travail en leur direction et de la nécessaire promotion du Vol Libre avec les partenaires éducatifs (UNSS, sections scolaires et universitaires, etc.).

Rapport financier



Fédération Française de Vol Libre



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang

Assemblée générale du 10 mars 2018

Sommaire

Assemblée générale du 10 mars 2018.....	1
Rapport financier.....	2
Comptes 2017.....	2
Budget 2018.....	5
Immobilisations	6

LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE

Rapport financier

Comptes 2017

Stratégie financière adoptée

Les principes

Plusieurs principes ont guidé le démarrage de la ligue Occitanie :

- Trouver les moyens de son action ;
- S'assurer une trésorerie suffisante ;
- Pérenniser la trésorerie pour éviter les ruptures financières dans le temps ;
- Sécuriser la saisie comptable en externalisant la comptabilité ;
- Rechercher des moyens financiers supplémentaires dans une période de raréfaction des financements publics ;
- Réfléchir à un nouveau « business plan » pour consolider financièrement l'avenir.

La dernière question est essentielle si on estime que la ligue a un rôle à jouer dans l'appui aux structures et pour le développement du Vol Libre. Les Présidents et les trésoriers d'association le savent bien qu'aujourd'hui le modèle s'appuyant sur les fonds publics n'est plus viable.

En regardant l'actuelle comptabilité 2017 et le budget 2018 (cf. tableaux ci-après), la répartition de nos recettes entre fonds publics et fonds privés montre un déséquilibre pour 2017 en faveur des recettes publiques qui n'est plus tenable dans le contexte que nous connaissons. Si pour 2018 nous proposons une répartition à l'équilibre, nous devons impérativement trouver pour l'avenir proche, dès 2019/2020, de nouveaux modes de financement, de nouvelles répartitions, qui passeront sans doute par une amplification de nos recettes propres et donc de développer des actions qui dégagent des « marges » (épreuves internationales, manifestations, etc.).

Commentaires généraux

Les comptes de l'exercice 2017 se soldent par un résultat net excédentaire de 58746.05 €. Cet excédent positif est tout à fait exceptionnel. Plusieurs facteurs l'expliquent : la mise en œuvre tardive de la nouvelle ligue Occitanie, le peu d'actions hormis la formation et le haut-niveau/équipe de ligue parapente, le faible nombre de soutiens aux clubs, le besoin d'assurer un fonds de trésorerie qui pérennise son fonctionnement, et un niveau de recettes, notamment publiques, « d'exercice normal ». En clair, nous avons adopté une démarche prudente afin d'évaluer dans cette nouvelle configuration la capacité financière de la ligue.

Notre trésorerie a été facilitée par 3 mesures : le transfert financier de l'avoir de l'ex ligue Midi-Pyrénées pour un montant de 23283.05€, une avance du reversement non contractualisé (RNC) de 9500€ par la FFVL et un prêt court terme de la FFVL de 20000€ à rembourser le 31 mars 2018. Ceci a permis d'assurer sans discontinuer les formations et l'accompagnement de l'équipe de ligue parapente.

En outre, les 2 véhicules de Midi-Pyrénées ont été transférée à la ligue Occitanie pour un montant de 19000€.

Le transfert financier et les 2 véhicules constitue l'actuel fonds associatif pour un montant de 41263.05€.

Pour rappel, notons qu'aucun transfert n'a été réalisé depuis l'ex ligue Languedoc-Roussillon en 2017 et donc qu'aucune somme ou valorisation n'est inscrite en comptabilité de la ligue Occitanie ; leur détail des actifs est présenté ci-après. En revanche du côté financier, il ne nous a été impossible de connaître la réalité comptable à ce jour.

Proposition

Le bureau propose que l'excédent de trésorerie soit affecté au fonds associatif de la ligue Occitanie de Vol Libre.

Comptes de gestion

Compte de résultat

DEPENSES		RECETTES	
FRAIS DEPLT ACTIVITES et ETR	7052,21	FRAIS DEPLACEMENTS	735,65
RESTAURATION ACTIVITES	450,36	STAGES DIVERS ECOLE LIGUE	15970
INSCRIPTIONS COMPETITIONS	1222,37	FORMATION	2420
STAGES EXTERIEUR	3760	BREVET PILOTE PARAPENTE	2286
AIDE AUX CLUBS	5635	Total Prestations de services	21411,65
Total divers et prestations	18119,94	LOCATION MATERIEL	225
CARBURANT	1480,97	Total Produit des activités	225
FOURNIT. ENTRETIEN PETIT EQUIP	287,26	Total VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS	21636,65
FOURNITURE ADMINISTRATIVE	487,99	CNDS	26000
Total non stockés & fournitures	2256,22	DRJSCS (équipe + haut niveau pp)	10400
Total ACHATS	20376,16	REGION OCCITANIE	21000
LOCATIONS IMMOBLIERES	1912,50	Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	57400
LOCATIONS VEHICULES	271,73	COTISATIONS ADHERENTS	12308,50
Total Locations	2184,23	Total AUTRES PRODUITS DE GESTION	12308,50
ENTRETIEN AUTOMOBILES	946,08	FFVL - Revers. non contractuels	10800
Total Entretien / réparations	946,08	Total TRANSFERT DE CHARGE	10800
Total SERVICES EXTERIEURS	3130,31	Total COMPTES DE PRODUITS	102145,15
PERSONNEL ADMINISTRATIF MAD	2426,64	Personnel bénévole	1291
INTERVENANTS SPORTIFS	6870	Total Abandon de frais	1291
HONORAIRES	180	Bénévolat	-1291
Total Intermédiaires et services extérieurs	180	Total classe contrepartie	-1291
CADEAUX CLIENTELE	16,78	Total COMPTES SPECIAUX	
CATALOGUES IMPRIMES	88,68	TOTAL RECETTES	102145,15
Total Publicité / relations publiques	105,46	RESULTAT	58746,05
DEPLACEMENTS MEMBRES BUREAU	6079,86		
RECEPTION	514,70		
Total Déplacements / missions réceptions	6594,56		
FRAIS POSTAUX	176,78		
TELEPHONE INTERNET	7,23		
Total Frais postaux et téléphone	184,01		
SERVICES BANCAIRES	251,96		
Total Services bancaires et assimilés	251,96		
COTISATIONS	485		
Total Divers	485		
Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17097,63		
DOT. AMORTISSEMENTS IMMO. CORP	2795		
Total DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2795		
Total DEPENSES	43399,10		

Bilan

COMPTES DE BILAN 2017	
FONDS ASSOCIATIF MIDI PYRENEES	-41263,05
Total FONDS ASSOCIATIF	-41263,05
MATERIEL DE TRANSPORT	19000
MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	799,99
Total Immobilisations corporelles	19799,99
CAUTIONS VERSEES	200
Total Autres immobilisations financières	200
DOT AMT MATERIEL TRANSPORT	-2760
DOT AMT MATERIEL BUREAU	-35
Total Amortissement des immobilisations	-2795
Total IMMOBILISATIONS	17204,99
FOURNISSEURS COLLECTIF	-906,91
FACT FOURNIS. NON PARVENUES	-1126,80
Total Fournisseurs	-2033,71
CR - SUBVENTIONS A RECEVOIR	21000
Total Etat et autres collectivités	21000
CREANCES	6473,22
FFVL	-20000
CLUBS DE VOL LIBRE	-2130
PRODUITS A RECEVOIR	3710
Total Débiteurs & créditeurs divers	-11946,78
PRODUITS CONSTATES AVANCE	-824
Total Comptes de régularisation	-824
Total COMPTE DE TIERS	6195,51
BANQUE POPULAIRE CC	76583,60
Total Banque et assimilés	76583,60
CAISSE	25
Total Caisse	25
Total COMPTES FINANCIERS	76608,60
RESULTAT	58746,05

Budget 2018**BUDGET 2018 FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Révision	Recettes	
Actions		Recettes propres	
Formations	21 500 €	Cotisations	13 000 €
Projet Performance Fédéral : équipe ligue / accès à la compétition / pôle	35 000 €	Brevets	3 000 €
Education	9 000 €	Formations	28 000 €
Evènements	9 500 €	Accès à la compétition	5 000 €
Sites	6 500 €	Reversements FFVL	11 000 €
Comm & web	2 000 €	Divers (location St Martin, matériel)	5 000 €
Accessibilité	7 000 €		65 000 €
Mixité	2 600 €	Financements publics	
Location Labège (affectable actions hors instances ligue)	1 000 €	CNDS formation / sécurité / santé	12 000 €
	94 100 €	CNDS ETR	3 000 €
Frais généraux		CNDS jeunes et femmes	4 000 €
ETR	8 000 €	CNDS accessibilité	3 500 €
Location St Martin	5 000 €	DRJSCS BOP HN	9 000 €
Location Labège (affectable instances ligue)	1 000 €	CR Occitanie HN	15 000 €
Frais St Martin	1 000 €	CR Occitanie formations	6 000 €
PSA secrétariat	2 500 €	CR Occitanie développement (non HN)	5 000 €
PSA compta	3 000 €	CR Occitanie accessibilité	3 500 €
Frais fonctionnement CD	10 000 €		61 000 €
Assurances (solde non affectable)	1 000 €	TOTAL RECETTES	126 000 €
Maintenance & entretien véhicules (solde non affectable)	1 000 €	SOLDE / révision	-600 €
	32 500 €		
TOTAL DEPENSES	126 600 €		

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

Du côté des recettes

- des interrogations quant au maintien du niveau de financements publics 2018
- des recettes propres dont on ne perçoit pas encore bien leur provenance ;
- un business plan à travailler.

Du côté des dépenses

- un volume financier global pour des actions dont nous appréhendons encore leur ampleur avec hésitations ;
- néanmoins, les ¾ du budget sont évidemment affectés aux actions ;
- les priorités thématiques de la ligue se traduisent effectivement dans les priorités financières ;
- des frais généraux très contenus ;

L'évaluation budgétaire 2018 est donc encore un budget de prudence et qui a été réalisée sur la base de l'année 2017.

Immobilisations

Cette rubrique est une présentation récapitulative des principaux actifs de la ligue Occitanie actuels et à venir.

Ex Midi-Pyrénées

Les actifs provenant de la ligue ont constitué principalement en 2 minibus de type Trafic et un ordinateur portable.

Ces 2 minibus sont affectés principalement à l'équipe de ligue et pour les actions de formation ligue.

Tout ce matériel a été transféré à la ligue Occitanie, leur usage est identique à celui de l'ex ligue Midi-Pyrénées.

Les 2 véhicules entrés en comptabilité font l'objet d'amortissements.

Ex Languedoc-Roussillon

Les actifs les plus importants sont :

- Des terrains dont l'ex ligue est soit propriétaire soit locataire.
- 2 véhicules Ford transit + un véhicule Kangoo Renault, évaluation non connue avec exactitude à ce jour.
- 2 bateaux + remorques + moteurs hors-bord > évaluation environ 22K€.
- 2 remorques complémentaires.
- 4 treuils.
- 2 chariots de vol handi quasi neufs.
- 4 buggy kite.
- 2 quads dont 1 quad enfant.
- 27 matériels de vol (voiles parapente, sellettes) + casques + radios, certains n'ont pas été répertoriés (biplaces notamment) l'ensemble est à contrôler.
- Des matériels de camping, de promotion.
- Autres divers.

L'ensemble de ce matériel doit revenir à la ligue Occitanie. Hormis pour les 2 bateaux, la FFVL a transmis à la ligue une lettre de renonciation. En revanche aucun acte juridique (actes de cession, factures, cartes grises, baux, certificats divers) n'a encore été réalisé par le mandataire du comité de liquidation de l'ex ligue Languedoc-Roussillon au profit de la ligue Occitanie.

Les actifs de l'ex ligue Languedoc-Roussillon feront l'objet de décisions d'usage par le Comité directeur de la ligue.

Le trésorier

Jean-Marc GIBRAT

jean-marc.gibrat@wanadoo.fr



Fédération Française de Vol Libre



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MARS 2018

Sommaire

Assemblée Générale du 10 mars 2018.....	1
Compte-rendu d'activité 2017.....	2
1. / Commission Formation	2
2. / Commission Kites.....	5
3. / Treuil	7
4. / Commission Education	7
5. / Commission Espace aérien et Sites de pratique	8
6. / Commission Compétition et Equipe de ligue Parapente	11
7. / Commission Communication et Web	14
8. / Commission Evénements	15
9. / Commission Mixités et Accessibilité.....	16

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2017

1. / Commission Formation

Parapente

2017 est une année de transition entre les anciennes ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et la nouvelle ligue Occitanie.

Nomination de 2 RRF Dominique Menez et Patrick Vaugeois (la nouvelle région est grande !!!) qui travaillent étroitement avec Laurent Chamerat.

Les formations régionales 2017 avaient été lancées fin 2016 en Midi-Pyrénées, avant la création de la LOVL. Pas de formation prévue en Languedoc-Roussillon.

17 membres de l'ERF (dont 2 CT) impliqués sur l'ensemble de ces formations PP.

Bilan 2017

Qualification Biplace

- 33 qualifications biplace ont été délivrées en 2017 sur un calendrier comprenant :
- 20 en cursus complet
- 2 formations sous tutorat
- 1 validation suite formation 2016
- 1 rattrapage bug enregistrement (année 2001)
- 4 équivalences formation DEJEPS Pyrénées
- 5 candidats hors ligue sur les examens finaux

Autres qualifications 2017

4 Accompagnateurs de club : pour seulement 4 candidats lors d'un stage de 6 jours à St Girons-Moulis.

8 animateurs (formation sous tutorat de 4 jours en école EFVL ou CEVL).

Brevets : 73 brevets de pilote et 48 brevets de pilote confirmé ont été délivrés.

- encore 1 pilote sur 3 n'a aucune qualification (les écoles pro ne sont pas incluses dans les chiffres)
- seulement 1 cadre (accompagnateur/animateur/moniteur fédéral) pour 35 pilotes en moyenne

C'est un sujet à travailler avec les président(e)s de club si on veut réduire les accidents.

Attention, depuis 2016, le passeport de vol libre a évolué afin de pouvoir valider de façon modulaire la pratique des BI, BP et

BPC. Pensez à en informer vos pilotes et leur fournir le nouveau passeport.

Treuil : pas de formation treuil en 2017

3 moniteurs fédéraux ont réussi avec succès l'examen final en octobre à Lyon. (Fred Berton, Patrick Fouché et Dominique Menez)

Primo compétiteurs : 1 stage de préparation à la compétition pour 7 futurs compétiteurs. Action pilotée par la commission compétition.

Interventions 2017 de l'équipe régionale de formation Occitanie (ERF) : 17 membres de l'ERF (dont 2 CT) impliqués sur l'ensemble de ces formations Parapente (qbi, accompagnateur, tutorats animateur, conseillers de stages moniteurs, solutions personnalisées).

Opération Voler mieux

Opération « Voler mieux ». Gros succès en 2017.

13 clubs Occitanie (9 MP, 4 LR)

16 professionnels sollicités

20 journées proposées pour 138 licenciés concernés

Document « Le parachute de secours en vol libre » a été finalisé et distribué aux écoles. D'autres exemplaires sont disponibles sur boutique.ffvl.fr

Commission formation régionale :

Réunion annuelle le 18 octobre 2017 à Carcassonne. 38 participants, dont 11 moniteurs fédéraux.

Tous les documents relatifs à la formation sont disponibles sur efvl.fr

Calendrier formations régionales Occitanie 2018

Néo compétiteurs :

Du 12 au 16 mars avec le samedi 17 en journée « secours » pour cause météo

Du 18 au 23 mars avec le samedi 24 en journée « secours » pour cause météo

Qualif bi :

Préformations : (4 à 12 stagiaires. Annulé si < 4 stagiaires) 7 et 8 avril Mont Bouquet (30) Structure Parapente Sud, 7 et 8 avril Millau (12) Structure Evasion + Azimut, 14 et 15 avril Font Romeu (66) Structure Vol'Aime, 28 et 29 avril Campan (65) Structure Air aventure Pyrénées + Libre comme l'air, 28 et 29 avril St Girons Moulis (09) Structure Parapente Family Tarif : 190 €.

Stages compactés : (4 à 12 stagiaires. Annulé si < 4 stagiaires), 11 au 16 juin Mont Bouquet (30) Structure Parapente Sud, 23 au 28 avril Millau (12) Structure Evasion + Azimut, 14 au 19 mai Font Romeu (66) Structure Vol'Aime, 18 au 23 juin Barèges (65) Structure Air aventure Pyrénées + Libre comme l'air, 4 au 9 juin St Girons Moulis (09) Structure Parapente Family (Report 25 au 30 juin si pb météo) Tarif : 510 €

Examens finaux : (prévoir 1 à 2 journées) 6 et 7 octobre Mont Bouquet (30) Structure Parapente Sud, 1 et 2 septembre Millau (12) Structure Evasion + Azimut, 15 et 16 septembre Font Romeu (66) Structure Vol'Aime, 1 au 4 novembre Aucun (65) Ailes de Cabaliros + ABACO, 22 et 23 septembre St Girons Moulis (09) Structure Parapente Family Tarif indicatif : 80 € / j (défini par l'école qui reçoit le candidat).

Préinscription par mail à rrf@lovl.fr avec : Nom, Prénom, No de Licence, Club département de résidence, téléphone, mail. Inscription confirmée à la réception du chèque. Par soucis d'équilibre budgétaire, les préfos et compactés inférieurs à 4 stagiaires seront annulés avec proposition de report sur les autres sessions.

UCC Hand'icare biplace Parapente

29 avril au 1er Mai 2018 (voir descriptif dans le lien - infos de 2017 http://parapente.ffvl.fr/formation_handicare). La formation dure 2 à 3 jours ; elle pourra être gratuite et prise en charge par la Ligue Occitanie de Vol Libre (selon les budgets octroyés en cours d'année). Elle s'adresse aux biplaceurs pro ou associatifs ayant au minimum 2 à 3 ans de pratique et ayant un pilotage fin et sécurisé.

Elle aura lieu dans le 65, la partie pente école serait faite à Payolle, et les vols à Val Louron.

Le nombre de place est fixé à 8. En cas de surnombre de candidats, une deuxième cession pourra être envisagée sur un autre site (Millau ou autre).

Pour info, les BPJEPS peuvent suivre la formation mais ne pourront pratiquer qu'à titre de bénévole.

Les candidatures sont à envoyer à Jean-Jaques Dousset : jj.dousset@ffvl.fr ou à Patrick Fouché Responsable commission handi LOVL : patrick.fouche2@orange.fr

Accompagnateur fédéral :

23 au 28 avril St Girons Moulis (09). Tarif : 200 €. Une subvention fédérale de 150€ sera reversée au club (ou pilote).

Préinscription par mail à rrf@lovl.fr avec : Nom, Prénom, No de Licence, Club, département de résidence, téléphone, mail.

Inscription confirmée à la réception du chèque. A la demande de quelques pilotes, nous étudions la possibilité d'une formation modulaire sous forme de 3 weekends consécutifs contact rrf@lovl.fr si intéressé.

Animateur fédéral :

Toute l'année sous tutorat auprès d'un membre de l'équipe régionale de formation / support école FFVL. Contact rrf@lovl.fr

Treuilleur :

Dates et lieux à définir selon demande. Alain MARTY, RRT LOVL, Contact : alain.marty@freesbee.fr

Formation handi :

Dates et lieux à définir selon demande. JJ Dousset / com handi Contact : jj.dousset@ffvl.fr

UC cycle 3 (niveau marron) du Monitorat Fédéral 2 au 7 Juillet Val Louron (65). S'adresse aux moniteurs fédéraux désireux d'encadrer des stages au-delà du niveau bleu. Pré requis : monitorat fédéral certifié, licence FFVL 2018.

Inscriptions : Laurent Chamerat : l.chamerat@ffvl.fr

Dominique Menez/Patrick Vaugeois

rrf@lovl.fr

Delta

Bilan 2017

Deux écoles delta sont actives en Occitanie, l'Ecole Delta de Millau (EDM) et le Delta Club 82 (DC82). En 2017, la météo n'a pas été favorable et a conduit à annuler ou raccourcir certaines formations.

Le DC82 a initié 13 stagiaires en pente-école, en a lâché 3 en grand vol et a délivré 4 brevets. L'école fonctionne toute l'année mais principalement le week-end. Elle est basée en Tarn-et-Garonne (Cos et St Antonin) et organise des sorties dans les Pyrénées pour les grands vols (Val Louron). Le site web du DC82 est actuellement l'un des plus actifs en France sur le thème du delta.

L'EDM est active d'avril à novembre. Elle a organisé une quinzaine de stages dont 1 stage féminin et 1 stage cross. Au total 92 stagiaires ont été enregistrés dont 18 féminines (un record !) et une mineure. Certains de ces stages ont été mis en place en coopération avec le Comité National Delta et la coopération avec les écoles delta des ligues voisines fonctionne plutôt bien. En 2017, l'équipe d'encadrement s'est renforcée avec l'arrivée de Sylvain Quievreux et le monitorat de Pascale Niogret.

Bilan pour la LOVL : 4 brevets, 1 monitorat, 1 accompagnateur /animateur, 1 Qbi.

L'EDM a construit et mis au point en 2017 un simulateur delta sur remorque-plateau qui permet d'organiser des journées découverte comme celle qui a eu lieu sur l'aérodrome de La Cavalerie en avril 2017.

En juin 2017, et parallèlement à la compétition Nationale delta, une opération « Voler mieux » s'est déroulée avec films des décors et atterros et débriefing le soir. A refaire.

Enfin, les assises du delta organisées par le CND ont eu lieu à Millau en Novembre.

Perspectives 2018:

Les derniers chiffres au niveau national annoncés lors des assises du delta font état d'un peu moins de 800 deltistes en activité principale et d'environ 900 en activité secondaire. Le total, inférieur à 1700, est en baisse de 20% sur les 5 dernières années mais avec une stabilisation en activité principale ces deux dernières années.

La survie du delta passe par un maintien dans l'activité des pratiquants et par une augmentation (+75%) du renouvellement des effectifs d'ici 2020. C'est, entre autres, l'objectif des projets lancés au niveau fédéral depuis 2016 : « Voler mieux », « Voler en sécurité » et « Etre plus nombreux » et le rôle des écoles y est essentiel.

En février 2018, l'EDM a participé à la 1^{ère} édition du Salon « Sports et Nature » de Montpellier en coopération avec le CDVLH et avec le soutien du CND. La participation ciblée à d'autres salons et l'utilisation du simulateur pour des journées découvertes visant une population susceptible de s'initier au delta (ex : élèves des écoles d'ingénieurs ou universités à Toulouse et Montpellier) fait partie des objectifs 2018.

Après le brevet, l'accueil dans les clubs est important car il conditionne souvent la suite de la progression et le maintien dans l'activité. En 2018, le DC82 organisera avec le club Défilevant une initiation au remorqué comme cela a été fait en 2016.

Dernier point, Jean-Marc Gourdon ne souhaitant pas continuer à occuper la fonction de RRF delta, il doit être remplacé. Merci à lui d'avoir tenu le poste ces dernières années !

RRF Delta

Compte rendu fait par Louis Mesnier à la place de J-Marc Gourdon démissionnaire

2. / Commission Kites

Kite surf

Actions 2017

Compétition :

Une année sportive en demie teinte pour le kitesurf en Occitanie. De nombreuses compétitions sur l'eau ont dû migrer à la FFV sauf pour le KSL qui a organisé une étape de *l'Engie kite tour*. Le *Festikite* a bénéficié d'une aide logistique de la part de la ligue Occitanie de vol libre. La Coupe de France de Vague organisé par le Club Camikas de Marseillan a été annulé par la non autorisation de la Mairie du Cap d'Agde une semaine avant.

Formation :

Une formation a permis de former 9 personnes à la qualification fédérale Leader Club glisse aérotractée à Villeneuve les Maguelone.

Pour 2018

Le devenir du kitesurf :

Que dire de 2017, entre la fusion des régions et le transfert du kitesurf à la FFV qui vient de se confirmer suite à la demande recours au Conseil d'Etat. Nous pouvons qu'être attristés quand on pense au travail de tous les bénévoles qui ont œuvré depuis 18 ans pour amener le kitesurf aux portes de l'Olympisme, c'est un gâchis et tout est presque à recommencer. La décision vient de tomber et les clubs de la FFVL, à l'occasion de la prochaine assemblée générale, se prononceront sur le devenir du kitesurf sur le territoire.

Il serait vraiment dommage de tout abandonner si vite car certains clubs, certaines écoles vont se retrouver en difficulté par la perte des labels CEK, EFK etc. En l'absence de cadre, il pourrait se passer n'importe quoi sur le terrain.

A ce jour, les compétences pour pérenniser les sites de pratiques, organiser les formations fédérales, et encadrer les écoles sont toujours à la FFVL et rien n'est encore prévu à la FFV.

Qui va nous aider ?

La ligue de voile et les CDV où nous ne sommes même pas ou trop peu représenté ? Nous pouvons en douter car ils sont à mille lieux de ces problématiques. Si nous pouvons être correctement représentés, ça ne sera pas avant la prochaine Olympiade.

L'année 2017 a vu le transfert du haut niveau des grandes structures kite d'Occitanie qui vivent aujourd'hui des difficultés financières principalement dû à l'impréparation et à l'inconséquence des décisions prises par différents partenaires. Résultat : les deux clubs gestionnaires des pôles perdent un an de subvention de la région.

Le kitesurf ne se remettra pas si un abandon brutal de la FFVL était décidé le mois prochain.

Les disciplines de kitesurf terre et neige risquent de perdre en dynamique et en cohésion suite à ce transfert et du possible arrêt de l'activité kite mer à la FFVL.

Faisons en sorte pour ces clubs et donc nos ami.e.s, que le passage du témoin puisse se faire avec un peu plus de douceur.

Kite snow

Actions 2017

Suite à des contraintes, Patrick n'a pas pu conduire de saison de Snow Kite comme il l'espérait. Il n'a pu participer qu'à une seule manifestation de Snow Kite : l'Air Pailhères qui a eu lieu les 10, 11 et 12 Février 2017 au Col de Pailhères dans la station de ski d'Ascou Pailhères.

Objectifs 2018

- Trouver de nouveaux licenciés snow kite pour le club FFVL AKA afin de passer le seuil des 6 adhérents,
- Pérenniser le Site du Col de Pailhères à la FFVL,
- Mettre en place en 2018 une formation Leader Club pour les futurs cadres snow kite du club AKA (Minima 4 personnes),
- Validation du Monitorat Fédéral de Snow Kite pour Patrick.
- En Ariège, conviviale snowkite le week-end du 24 et 25 Février suivie d'une autre conviviale « Air Pailhères » organisées par le club AKA. Suivi Patrick Fontana.

Kite buggy

Actions 2017

Aide de la ligue à l'association « Les Ailes de l'Espiguette » pour sa 7ème participation au festival du cerf-volant de Chatelaillon (17).

- 400 baptêmes effectués sur 2 jours.
- Aide de la ligue à l'association « Les Ailes de l'Espiguette » pour sa 11ème édition de l'ESPIVAL au Grau du Roi(30).
- 80 baptêmes effectués et 1 initiation sur le weekend de Pentecôte.

Objectifs 2018

Manifestations :

- 8ème participation de l'association « Les Ailes de l'Espiguette » au festival du cerf-volant de Chatelaillon (17), les 31 Mars et 1er Avril 2018
- 12ème édition de l'ESPIVAL au Grau du Roi (30), les 19 et 20 Mai 2018.
- Maintien du week-end à Chatelallion sur le week-end de Pâques. Démonstrations et Baptêmes.
- Maintien de la conviviale les Dunes de l'Espiguette. Suivi Fred Bouvard et Patrick Fontana.

- Projet Festival du Vent du 1^{er} au 3 Juin à Rocheford du Gard. Simple contact pour le moment avec Fred Bouvard, à valider les modalités Relais à Michel Trouillet pour la partie CV et au CDVL 30/Pierre Roussotte pour le parapente.
- Conviviale Landkite en Septembre avec les ailes de l'Espiguette.
- Projet d'équiper de 3 CVT pour l'initiative les club KWM et les Ailes de l'Espiguette

Formations :

2 formations initiateur Powerkite planifiées par « Les Ailes de l'Espiguette » faisant suite à l'acquisition d'un container par le club et la signature d'une convention d'accès en morte saison avec le camping de l'Espiguette

Enfants / Handi :

1 session découverte planifiée avec les enfants d'un IME par « Les Ailes de l'Espiguette » en Avril 2018

Course :

Course club « Les Dunes de l'Espiguette », date à définir

Référent Commission Kites

Jean-Michel Mostacci

j.m.m@laposte.net

3. / Treuil

Activité 2017

Pas d'activité treuil en 2017

Pour 2018

Dates et lieux à définir selon demande. Alain MARTY, RRT LOVL,

Référent treuil

Alain Marty

alain.marty@freesbee.fr

4. / Commission Education

Retours sur l'année 2017 :

La mission de la commission éducation de la LOVL en 2017 consistait à réaliser l'inventaire des clubs impliqués dans le projet Educ'en ciel et de valider les actions en cours ou en prévision. Pour cela nous avons contacté et accompagné les acteurs. Nous avons créé avec eux les documents de liaison pour formaliser les demandes de soutien et accompagner techniquement et administrativement les clubs impliqués.

Au bilan des projets éducatifs sur la Ligue de vol libre Occitanie nous avons recensé en 2017 :

- 11 actions Educ'en ciel avec une accessibilité Handi aux activités libéristes, au Kite et au cerf-volant. Ces actions ont aussi largement ouvert l'accessibilité à un public féminin. Plus de 200 participants ont été concernés par ces projets.
- 2 actions en direction des publics féminins ont ciblé la formation et la compétition parapente sur le haut niveau et la sécurité

- 4 projets interdisciplinaires : Parapente, boomerang, kite terrestre, cerf-volant... ont impliqué plus de 500 jeunes scolaires, périscolaires et jeunes pratiquants associatifs.

Projets 2018 :

Notre travail d'accompagnement auprès des clubs de la LOVL nous permettent aujourd'hui de valoriser les initiatives de 6 clubs ou structures écoles FFVL agissant sur 8 départements.

11 projets sont recensés à ce jour pour l'année 2018. Ils concernent des participants du primaire, de collèges et de lycées mais aussi des enfants en centres de loisirs, en quartiers sensibles et des établissements gérant le handicap intellectuel.

Les contenus de ces projets vont de la connaissance de l'air au grand vol en déclinant toutes les activités du vol libre (cerf-volant tractif et acrobatique, ateliers de construction, boomerang...).

Un prévisionnel de 1430 participants est annoncé pour un soutien total de la LOVL souhaité de près de 9000€.

Nous avons conscience que la dynamique éducative de la LOVL repose sur un petit nombre d'acteurs qui s'investissent depuis des années et avec passion sur la sensibilisation et la formation des futurs pratiquants du vol libre. Il nous semble important qu'ils trouvent à présent, auprès de la ligue Occitanie, une écoute et un soutien à la hauteur de leurs engagements.

Référentes Commission Education

Marie-Agnès Altier - Régine Laubertie

marieagnesaltier@gmail.com regine.laubertie@laposte.net

5. / Commission Espace aérien et Sites de pratique

La commission sites a connu une année particulièrement difficile à la suite de la disparition accidentelle en avril de Jean-Marie Viala qui avait accepté de prendre en charge la responsabilité d'une commission groupée « espaces aériens et sites de pratique ». Pascal Wisniewski a ensuite rejoint la commission et accepté de le remplacer dans la fonction « espaces aériens », Didier Servat, Louis Mesnier et Jean-Michel Mostacci (Kite) continuant d'assurer la fonction « sites de pratique ». En fin d'année, suite au départ de Didier Servat, Pierre Roussotte, président du CDVL du Gard, a été coopté par le CD et il a accepté de prendre en charge la gestion des sites de vol d'Occitanie orientale (ex LR).

Espace aérien

Activités 2017

Suivi des consultations

Analyse et réponse aux consultations émanant de la DSAC en collaboration avec Laurent Chamerat (un centaine de consultation sur le second semestre).

Finalisation du réseau de référents départementaux

La majorité des départements étaient déjà pourvus de référents départementaux, d'autres ont été pourvus en 2017 sous l'action de Laurent Chamerat. A ce jour, il reste 2 départements non encore pourvus (départements 30 et 48).

Participation aux CCRAGALS

Participation au CCRAGALS (Comités Consultatifs Régionaux de l'Aviation Générale et de l'Aviation Légère et Sportive) du 10 Octobre 2017 ... découverte du mode de fonctionnement de cette institution et établissement de liens avec différents intervenants.

Participation aux séminaires CNFAS et Espace Aérien FFVL

Le CNFAS (*Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives*) réunit 9 fédérations. Le séminaire annuel du CNFAS est l'occasion de faire le point sur le fonctionnement des CRAGALS, les évolutions en cours et les perspectives d'évolution des espaces aériens.

Le séminaire Espace Aérien de la FFVL réunit les référents régionaux des ligues. C'est l'occasion de prendre connaissance d'informations, de partager sur nos problématiques, nos expériences, ...

Objectifs 2018

Élaboration d'une carte des zones d'intérêt

Constat : la réponse aux consultations concernant des restrictions temporaires ou durables de l'espace aérien nécessite d'avoir une bonne connaissance des espaces de pratique de la région pour affiner l'analyse de l'impact de ces modifications.

Afin de faciliter l'analyse d'impact des modifications des espaces aériens et des autres restrictions qui pourraient apparaître, la création d'une carte des « zones d'intérêt » pour le vol libre s'avère indispensable.

La réalisation de cette carte devra être réalisée en partenariat avec les référents départementaux, et mettre en évidence les zones d'intérêts liées à la pratique sur site et à celle du vol de distance.

Inventaire des problématiques spécifiques

Constat : la pratique du vol libre est contrainte par des restrictions spécifiques (parcs naturel, zones militaires, arrêtés de biotopes, éolien...), pour lesquels des actions peuvent être envisagées.

Un inventaire des problématiques spécifiques doit être réalisé, en partenariat avec les référents départementaux.

Cet inventaire permettra de dresser une feuille de route des actions à mener (information des pilotes, mise en place de canaux d'information, négociations, ...).

Diffusion d'informations aux pilotes

Constat : la prise de conscience de l'existence d'espaces aériens s'est considérablement développée ces dernières années, mais celle-ci peut encore être améliorée. Par ailleurs, la recherche d'information par les pratiquants du vol de distance sur les restrictions temporaires au niveau de l'espace aérien pose des difficultés, en raison du mode de recherche peu intuitif sur le site du SIA.

Mise en place d'une rubrique Espaces Aériens sur le site de la Ligue qui aura pour objectif de diffuser des informations de fond sur les espaces aériens.

Même si de nombreux documents de ce type existent déjà, il serait intéressant de diffuser une note de synthèse à destination des pratiquants du vol de distance sur les sources disponibles (SIA / FFVL / ...) et leur mode de consultation (NOTAM/SUP AIP/AZBA/ ...).

Référent Commission espaces aériens

Pascal Wisniewski

pascal.wi@laposte.net

Sites de pratique

Bilan 2017

En 2017, nous avons reçu des demandes de subventions concernant les sites suivants :

- Site du Pic de Mauroux (66)
- Site du Prat d'Albis (09)
- Sites du pays cathare (11 & 66)
- Site de St Côme (30)
- Balise de Vicdessos (09)

Le tableau en annexe indique ce qui a été demandé, accepté et versé. On notera que certains projets nécessitant un budget conséquent, la Ligue ne peut y participer qu'à hauteur de ses moyens et si les principaux financeurs pressentis confirment leur engagement. Certains versements ont été effectués début 2018 et peuvent ne pas apparaître dans le rapport financier de l'exercice 2017.

Sauf cas particuliers, la ligue verse la moitié de la subvention et le complément sur présentation des factures confirmant la réalisation des travaux.

Contrairement à ce qui se faisait les années précédentes en Midi-Pyrénées, il n'y a pas eu de subvention forfaitaire (500€/CDVL) au titre des sites et cela a pu faire débat car une partie de ces subventions étaient reversées aux clubs pour l'entretien des sites.

Date	Site	Dép	Objet	Budget total	Porteur	Demande LOVL	Accord LOVL	Versement	Financement FFVL
04/2017 ?	Pic de Mauroux	66	Remise en état piste d'accès	185626,00	CDVL 66	7500,00	7500,00	Juin 2018 ?	15000,00
02/06/2017	Prat d'Albis	09	Panneaux information et mât balise météo	2084,00	Aigles de Cabailère	300,00	300,00	OK 150+150	400,00
12/09/2017	Sites pays cathare	11+66	Aménagement de 5 sites (Queribus,...)	104450,00	CDVL 11 ET CDVL 66	15750,00	Etalement...		
22/09/2017	Site de St Côte	30	Aménagement du site	14000,00	CDVL 30	1400,00	1400,00	OK 700	
19/10/2017	Vicdessos	09	Réparation balise météo	546,00	Volarem tant que pourem	190,00	190,00	OK 190	

Perspectives 2018:

Une consultation par mail est en cours auprès des présidents de CDVLs pour définir un mode de financement mieux adapté qu'un « saupoudrage uniforme » alors que les besoins peuvent être très différents d'un CDVL à l'autre (nombre de sites, fréquentation, plaine ou montagne, etc...). Merci aux CDVLs de répondre rapidement !

Lors de la réunion de la Commission Nationale des Sites le 14/1/2018 à Lyon, certaines décisions et orientations pour l'Olympiade en cours ont été confirmées. Le compte-rendu de la réunion est disponible sur le site FFVL, là : <http://federation.ffvl.fr/pages/espaces-pratique>.

On notera que désormais les demandes de subventions au niveau FFVL doivent passer par les RRS et l'avis d'un conseiller technique référent sera demandé. On lit en page 3 du compte-rendu :

« **2/ Un second point est fait sur le traitement des dossiers de subventions. Après échanges entre les participants, il est décidé de modifier dans sa totalité la procédure actuelle d'un dépôt de dossier en impliquant obligatoirement le RRS. La procédure à suivre dès ce mois de janvier 2018 sera la suivante :**

Les demandes de subvention doivent passer obligatoirement par le Responsable Régional Sites (RRS) pour vérification et validation du dossier (nécessité d'avoir au moins un financement local, départemental ou régional). »

Le RRS évalue si la demande de subvention sollicitée nécessite une aide financière au niveau national en fonction de son évaluation ; il transmettra lui-même la demande à la FFVL via le service administratif de la commission Sites (emilie@ffvl.fr). Pour information, le conseiller technique référent de la région devra lui aussi être destinataire du dossier. Si un dossier arrive directement à la FFVL, il sera automatiquement retransmis au RRS concerné. »

Le détail de la procédure pour les demandes de subventions FFVL est ici : <http://federation.ffvl.fr/pages/subvention-ffvl> et celui pour les demandes d'aides à la Ligue est là :

http://www.lovl.fr/Documents_Publics/Procedure_demande_aide.pdf

Ce renforcement du rôle des RRS doit s'accompagner d'une implication des CDVLs qui sont bien informés et à même de donner un avis objectif sur les demandes présentées par les clubs.

Le budget 2018 de la CNS a été précisé depuis la réunion de janvier et devrait être du même niveau qu'en 2017 (88 k€). La méthode de reversement au prorata des licences a été maintenue et on peut donc s'attendre à un financement fédéral (RNC +sites) proche de celui de 2017

Par ailleurs, un effort doit être fait par les clubs gestionnaires de sites pour tenir à jour les informations en utilisant les outils disponibles sur l'intranet FFVL (sites de pratique/proposer une modification...). En effet, c'est le recensement correct des sites qui conditionne la couverture en responsabilité civile vis-à-vis du propriétaire et des tiers. Il faut noter que la convention n'est

pas obligatoirement écrite (même si c'est préférable) pour que le site soit enregistré. Si un club n'est plus en mesure de gérer un site, le CDVL peut après concertation, en reprendre la gestion ou la proposer à un autre club.

Pour l'aménagement de sites en vue de permettre l'accès et le décollage des personnes à mobilité réduite, la CNS gère un budget spécifique.

Concernant les balises météo, une mise à jour des transmetteurs en utilisant la technologie Sigfox en remplacement du GPRS a été lancée en 2017. Le site www.balisemeteo.com est maintenant capable d'afficher les données de différents types de balises (Adison, Piou-Piou, Holfuy). Les clubs qui ont des difficultés à régler leurs problèmes de balises peuvent prendre conseil auprès de Gilles Misslin (gilles.misslin@gmail.com) qui maîtrise le sujet...

Une production de manches à air va être relancée par la FFVL en 2018 sur la base de 5000 petites et 1000 grandes et en conservant le logo FFVL.

Référent Commission sites de pratique

Louis Mesnier

louis.mesnier@free.fr

6. / Commission Compétition et Equipe de ligue Parapente

Compétition

Activité de la commission en 2017 (Hervé Belloc)

Organisation de stages pour les pilotes en accès à la compétition du 13 au 17 mars (7 participants)

Animation du circuit Pyrénéen de compétition et support aux organisateurs

Résultats 2017 – Compétiteurs LOVL

Bilan Compétitions Pyrénées

14 compétitions planifiées

12 manches effectuées sur 28 prévues (ou reportées)

Beaucoup d'annulation dues aux conditions météo

Pas de compétition ELITE réalisée

Quelques constats

Un réel déficit d'organisateur et surtout de la gestion de l'informatique (gestion des balises, décharge des traces, calcul des résultats), il va falloir suppléer Hervé BELLOC.

Risque sur la tenue des compétitions.

Une demande venant des clubs et de la Fédération, pour organiser d'autres formes de compétition : PA, marche & vol, multi-sport

Réflexion à mener sur « comment accompagner cette dynamique » (formation, aides financières, etc.) en coordination avec les clubs ET la Commission Compétition Nationale

Résultats du Championnat régional en Compétition de Distance

Classement Pyrénées montagne LOVL

1 ^{er}	Pierre Rémy	Libre bigourdan
2 ^{ème}	Eric Daigremont	Aigles de cabailere

3 ^{ème}	Sylvain Gattini	Vol libre pays de gaves
53 ^{ème} et 1 ^{ère} F	Anne Berthaud	Ailes d'Aure
129 ^{ème} et 2 ^{ème} F	Nancy Bergé	Les Toiles du Sud
Classement Pyrénées plaine Sud-Ouest LOVL		
1 ^{er}	Gael Croix	Vol libre cadurcien
2 ^{ème}	Didier Chaubet	Vol libre cadurcien
3 ^{ème}	Jean-Yves Denis	Vol libre cadurcien

Classement catégorie sport LOVL

La catégorie 'Sport' regroupe les pilotes volant sous des ailes jusqu'au niveau D.

50 pilotes classés

1 ^{er}	Sylvain Gattini	Vol libre pays de gaves
2 ^{ème}	Eric Daigremont	Aigles de cabailere
3 ^{ème}	Jean-Jacques Livinec	Profil
28 ^{ème} et 1 ^{ère} F	M.C. Labourdette	Teste Pyla vol libre
34 ^{ème} et 2 ^{ème} F	Delphine Begaud	Vol libre cadurcien
35 ^{ème} et 3 ^{ème} F	Anne Berthaud	Ailes d'Aure

Classement catégorie loisir LOVL

La catégorie 'Loisir' regroupe les pilotes volant sous des ailes jusqu'au niveau C.

38 pilotes classés

1 ^{er}	Yoan De Petris	Gensac d'Air
2 ^{ème}	Guillaume Ragon	Nouv'lair
3 ^{ème}	Hervé Belloc	Profil
12 ^{ème} et 1 ^{ère} F	M.C. Labourdette	Teste Pyla vol libre
16 ^{ème} et 2 ^{ème} F	Delphine Begaud	Vol libre cadurcien
17 ^{ème} et 3 ^{ème} F	Anne Berthaud	Ailes d'Aure

Classement catégorie Elite LOVL

Homme

- 13 – Xavier Laporte
- 17 – Esteban Bourrafiés
- 23 – Thibault Vargas

Femme

- 2 – Nancy Bergé (38^{ème})
- 5 – M.C. Labourdette (89^{ème})

Référent Commission compétition et équipe de ligue

Brigitte Wasch

bwasch@gmail.com

Avec l'assistance de

Laurent Chamerat

l.chamerat@ffvl.fr

Jean-Paul Couzinet

jeanpaul@epvl.fr

Equipe de Ligue Occitanie de parapente

Bilan 2017 équipe de Ligue Occitanie parapente

L'équipe de Ligue Occitanie (ex équipe M Pyrénées) était une des 2 structures associées du PES (parcours d'excellence sportive), dispositif qui disparaît avec la fin de l'olympiade. L'équipe se trouve inscrite au sein du nouveau dispositif pour le haut niveau appelé PPF (projet de performance fédéral), en cours de mise en place, cela parallèlement à l'organisation des nouvelles régions.

Elus référents 2017 : Eric Irvoas président de ligue Midi-Pyrénées/Occitanie, Hervé Belloc, responsable régional commission compétition parapente (démissionnaire à l'automne 2017)

Suivi technique/coordination, administratif : L Chamerat, CT FFVL

Entraîneur référent principal : J Paul Couzinet. 2^{ème} entraîneur référent : Renaud François, échanges ponctuels avec J Garcia (responsable pôle espoir Font Romeu).

Fonctionnement : entraîneurs mis à disposition pour les rdv programmés et informels, entraîneur ou pilote référent pour coaching en compétition, mutualisation des temps d'entraînement avec les structures du PES et les structures régionales, mise à disposition prioritaire du camion de la ligue. Les temps d'entraînements sont financés (encadrement, frais véhicule), et une aide financière est allouée aux pilotes engagés en compétitions FAI et championnats nationaux, dans la limite du budget disponible, en respectant le meilleur équilibre possible entre les pilotes concernés.

- 3 sportifs listés (P Rémy HN sénior, A Cabiac HN jeune, E Bourroufiès espoir)
- 16 pilotes sélectionnés, dont 2 filles, majeurs
- 3 groupes de niveau :

Haut niveau, participation circuits internationaux FAI1

Découverte Haut niveau, participation FAI2, confirmés en circuits nationaux

Découverte circuits régionaux / nationaux

Dans les faits, l'équipe est sur une forte dynamique d'action vers le haut niveau depuis la 3 saisons et les résultats sportifs s'en sont suivis pour plusieurs membres du groupe. Outre la qualité des pilotes de l'équipe, cette dynamique a pu voir le jour grâce à la forte implication de la ligue pour s'inscrire dans le programme du haut niveau présenté dans le PES vol libre, incluant la multiplication des temps d'entraînements menés par du personnel spécialisé et rémunéré, ainsi que l'allocation de moyens permettant aux sportifs d'alléger le coût des participations en compétitions internationales et donc de mieux s'investir sur les épreuves. La nouvelle donne financière a permis de multiplier les journées d'entraînements et stages programmés, et de reconstruire ainsi une vraie dynamique au sein du groupe, toujours composé de 3 catégories de pilotes : le haut niveau international, le niveau national, les nouveaux compétiteurs (circuits régionaux).

Concrètement, cela a permis :

- Un stage SIV spécifique
- Des entraînements programmés et informels, avec coach et entre pilotes, journées CFD, mutualisation entraînement avec le pôle espoir
- La participation à 13 épreuves internationales, dont 3 PWC FAI1 et championnat du monde, + championnat de France et circuits sport et élite.

Pilotes détenteurs d'un statut haut niveau ou espoir (listes ministère 2017) :

Pierre Rémy est sportif de haut niveau (SHN) sénior,

Antoine Cabiac SHN Jeune

Esteban Bourroufiès: Espoir

La **convention d'insertion professionnelle (CIP)** pour SHN signée en 2012 entre Pierre Rémy, son employeur (société Nervure), la fédération, et l'Etat (DRDCS) est en cours de renouvellement. Cette convention permet à Pierre de dégager 20 journées pendant lesquelles il est mis à la disposition de la FFVL afin de se préparer aux échéances et objectifs sportifs de la saison à venir.

Réunion annuelle du groupe: 4 février 2017 à Toulpouse Labège en présence de tous les pilotes, pour bilan 2016/fonctionnement et objectifs sportifs 2017. La réunion 2018 aura lieu le 10 mars.

Résultats 2017 :

- Un champion du monde / champion de France
- Un pilote à la porte du haut niveau (Xavier Laporte, 13^{ème} élite, 226 WPRS)
- Une féminine 2^{ème} fille circuit élite (N Bergé)
- 6 autres pilotes très mobilisés aux résultats régionaux et nationaux prometteurs (CF CR com compétition), sélectionnés en équipe 2018

Pour 2018 :

Une Filière dotées de 4 structures :

- Section sportive
- Centre Régional d'entraînement
- Pôle espoir (PPF, contraint, incluant sportifs listés)
- Equipe de ligue (PPF, contraint, incluant sportifs listés)

Objectifs :

- Répondre au cahier des charges du PPF Vol Libre (accès ht niveau)
- Élargir l'offre auprès de profils divers / suivi plus étalé dans le temps
- Répondre plus précisément aux objectifs sportifs et besoins pilotes
- Autonomiser chaque structure (budget, logistique, entraîneurs)
- Favoriser la mutualisation entre structures Lovl + Pôle France + toutes structures PPF

Fonctionnement / coordination :

Elu référent LOVL Brigitte Wasch + CT J Garcia / L Chamerat

bwash@gmail.com

j.garcia@ffvl.fr

l.chamerat@ffvl.fr

7. / Commission Communication et Web

Bilan d'activité 2017 :

- Permettre aux membres du comité directeur d'échanger entre eux via une adresse courriel sécurisée ; nous avons donc choisi google groupe (cd_lovl@googlegroups.com). Permettre aux membres du bureau et du comité directeur d'échanger entre eux via la conférence téléphonique avec numéro dédié – Numéro attribué à la LOVL par la FFVL qui a pris un abonnement chez clic-conférence. Création d'adresses courriel spécifiques à la LOVL (adresse président, adresse trésorier, adresse secrétaire, adresse RRF...)
- Création d'un site Internet (www.lovl.fr) avec un accès tout public et un accès privatif aux membres du comité. Possibilité donnée à toutes les présidentes et tous les présidents et directeurs d'école des structures de la LOVL de communiquer via le calendrier du site Internet, leurs évènements et manifestations. Ceux-ci devront envoyer par courriel les dates, heures et lieux ainsi qu'un descriptif de leurs actions avec photos si possible au responsable de la commission concernée. Sur ce site sont disponibles en accès public tous les comptes-rendus des réunions du comité directeur. Sont également disponibles les différentes commissions créées avec la composition de leurs membres et du responsable de chaque commission (mentionné en rouge). Il existe aussi un onglet contact avec l'adresse postale, courriel, numéro de téléphone du secrétariat de la LOVL. Le site Internet de la LOVL est évolutif et sera modifié ou adapté suivant les demandes et les besoins des structures.
- Création d'un compte Facebook dédié LOVL. - <https://www.facebook.com/groups/liquevollibre>. Portail d'information des actions de la Ligue Occitanie de vol libre. Ouvert à toutes les associations, les pratiquants : Parapente, Delta, Cerf-volant, Kitesurf, Boomerang. Ici vous pouvez poster pour partager les infos de votre sport dans la région

Occitanie. Une formation, une compétition, une action dans votre club ou sur votre spot. Pas de publicité commerciale acceptées. Tous les acteurs du vol libre de la LOVL peuvent communiquer via ce compte (annonce d'évènements, de manifestations, de compétitions, ...) Le but étant de promouvoir toutes les disciplines du vol libre au niveau de la LOVL. Les modérateurs du compte Facebook sont : Jean Michel MOSTACCI et Eric IRVOAS

- Création d'un nouveau logo pour la LOVL - Logo créé par Hélène DAVIT, vice-présidente de la LOVL. Réalisation d'autocollants du logo de la LOVL.
- Création d'un triptyque à destination des établissements scolaires (collèges et lycées de la région Occitanie) – Créé par Marie Agnès ALTIER.

Projets 2018 :

- Réalisation de vêtements avec le logo de la LOVL pour une meilleure identification et représentativité aux différentes réunions officielles du comité directeur et des membres de l'ETR.
- Possibilité de réalisation d'affiches événementielles à la demande des structures ou des comités départementaux.
- Rédaction d'une trame de communication envers les médias couvrant les évènements de la région Occitanie (Jean-Jacques DOUSSET).

Référent Commission Communication et Web

Patrick Vaugeois

vaugeois.patrick@gmail.com

8. / Commission Evénements

Activités 2017

La mission de la commission événements de la LOVL, en 2017, était de recenser les actions événementielles compétitives ou non dans chacune des disciplines pratiquées en Occitanie. L'objectif était de définir les initiatives ayant une visibilité événementielle profitable à l'image et à la dynamique du vol libre dans la région. Nous avons pris en compte la fréquentation de chacun de ces événements (participants, public, médias) ou la capacité des actions à fédérer les disciplines entre elles (cerf-volant, boomerang, kite, parapente et delta) ...

2017 aura été une année quasi blanche faute de visibilité budgétaire suffisante de la Ligue Occitanie. Les clubs qui avaient eu l'information n'ont pas formulé de demandes d'aide. Seule la manifestation les occitanes de Lacaune fera l'objet d'un financement.

Bilan 2017

CLUBS	CDVL	Evénement	Type projet	Niveau	Participants	Public
R'Sky	Hérault	Portiragnes	Compétition CV acrobatique	National	30	8000
		Portiragnes	Exhibitions CV	International	80	
R Sky	Aude	Narbonne	Compétition CV acrobatique	International	30	12000
		Narbonne	Exhibitions CV	International	100	
OK Mistral	Aveyron	Lacaune	Rencontres Occitanes du VL	Régionale	30	200
KWM	Hérault	Festikite	Compétition Kite surf	Internationale	?	?

Projets 2018

Pour 2018, en revanche de nombreuses actions de toute nature verront le jour sur l'ensemble de la région.

Événement		Porteur du projet (club)	Lieu
Les occitanes du cerf-volant	CV	OK Mistral & Coutoufly	Lacaune
Conviviale régionale de cross en Biplace	P	CDVL 30	Mont Bouquet
Buffa venta	CV	Wagga club	Carmaux
Conviviale les dunes de l'Espiguette	LK		Espiguette
Pré PWC	P	Appel d'air	Pic des Moros
Championnat précision d'atterrissage	P	Polair	Val Louron
Compétition Nat. Seranne	P	Ailes de Seranne	Seranne
Amicale de distance	P	Ailes de Seranne	Seranne
Le Duo d'Oô conviviale marche et vole	P	CDVL31	Oo
Natur'ailes IKF international pairs freestyle master show	CV	R-sky events	Narbonne plage
Festivalk du vent	CV	R-sky events	Portiragnes
Festival CV de Chatelaillon	LK	Ailes de l'Espiguette	17240 Chatelaillon
ESPIVAL	LK	Ailes de l'Espiguette	30240 Grau du roi
Salon sports nature			Montpellier
Journées découvertes delta	D	?	Montpellier
Journées découvertes delta	D	?	Toulouse
2 salons sportifs	D	?	?
Snow kite air	LK	AKA	Ascou Pailheres
Fête du ciel	DPCV	CDVL65	Aucun

Référent Commission Evènements

Christian Laubertie

christian.laubertie@free.fr

9. / Commission Mixités et Accessibilité

Commission Mixités

Bilan 2017

2 axes principaux en 2017 :

- 1) Aide aux féminines pour leur participation aux stages proposés par la commission féminine nationale (CFF) sur la base de 30€/jour/ pilote. Seule 1 féminine a sollicité la Ligue Occitanie.
- 2) Soutien aux structures proposant une action en direction des féminines :

Le club Wagga Cap en Ciel (81) a fait remonter un compte rendu concernant ce type d'action qui a concerné 4 stagiaires sur une période de 8 jours.

Projets 2018

Nous proposons de continuer à encourager ces actions en ajoutant cependant un axe communication et événementiel (le projet OK Mistral entrant dans cette catégorie).

Prévoir un courrier à destination des féminines de la LOVL...

Commission Accessibilité

Référent Commission Mixités et Accessibilité

Hélène Davit

helene.davit@orange.fr

Patrick Fouché

patrick.fouche2@orange.fr